Quissac, le 06 Janvier 2022

SCI LA DEVEZE

710 Chemin de la Deveze

30260 QUISSAC

À EARL VANDOME

710 Chemin de la Deveze

30260 QUISSAC

Objet: Autorisation de réalisation d’un forage pour prélèvement d’eau agricole à l’EARL VANDOME

Par la présente nous vous confirmons, en tant que propriétaire bailleur, notre accord pour la creation et équipement d’un forage sur la parcelle AR 86 pour l’irrigation de vos terres agricoles, et vous autorisons à declarer ce point de prélèvement d’eau à l’administration.

La parcelle AR86 et l’intégralité de vos terres agricoles sont sous bail rural à long terme que vous avez signé sous acte notarié avec la SCI LA DEVEZE le 23 fevrier 2021 pour une durée de 18 ans.

Cet accord est valide pour la durée du Bail Rural à Long Terme et de ses éventuels renouvellements.

Fait pour valoir ce que de droit.

Anne et Laurent Vandome

Co-Gérants SCI LA DEVEZE